

**Compte Rendu de l’A.G 2013 de la Confrérie de la Châtaigne d’Ardèche tenue le 28 février 2014 à PRIVAS**

Membres excusés **:** 16

Pouvoirs reçus **:** 18

Membres présents **:**36

Accompagnateurs non membres**:** 06

L’A.G a été ouverte conjointement par le Grand Maître, **Jean DUPLAN** et par le Commandeur - Président, **Alain TARDIEU**.

Les Rapports d’activités et budgétaire ainsi que les projets d’actions 2014 sont distribués à chaque membre.

**Jean DUPLAN** prononce le mot d’accueil et exprime ses remerciements aux élus et aux personnes présentes à cette assemblée. Jean souligne le travail efficace de la Confrérie tout au long de l’année 2013 et souligne la nécessité à continuer toutes ces actions.

**Jean DUPLAN** nous fait part également de son impossibilité à continuer d’exercer sa fonction de Grand Maitre au sein de la Confrérie. Aussi, en conséquence, un Conseil d’Administration sera prochainement réuni pour, entre autre, étudier cette demande et essayer de répondre à celle-ci.

**Alain TARDIEU**, Commandeur et Président de la Confrérie, prend la parole à son tour. Il constate que le rayonnement de la Confrérie génère de plus en plus de sollicitations sur le plan départemental, régional, national et international. Ces sollicitations sont diverses tout en concernant toujours la promotion de la châtaigne**:** demandes d’achats de châtaignes en grandes quantité, recherche de location ou d’achats de châtaignerais ardéchoises, déroulement des « Castagnades », demandes d’interventions sur des salons, dans des établissements de formation, sur des salons de produits de terroir, demandes de participation dans le cadre de la « semaine bleue » auprès des ainés en maison de retraite, demande de participation à des animations autour de la fête de Noël, accueil de groupes de producteurs étrangers pour apprendre de l’organisation de la filière castanéicole ardéchoise.

Il évoque et commente **:**

* chaque manifestation dans laquelle la Confrérie à œuvrer dans le cadre départemental et dans le cadre régional.
* le travail participatif au sein de l’Ambassade des Confréries de Rhône-Alpes
* les fêtes départementales « les Castagnades »
* les actions partenariales avec les élus, le CICA, la Chambre d’Agriculture, le Syndicat des producteurs, les organisateurs des fêtes, le PNR, la mairie de Privas, lieu de notre siège, et avec toutes les confréries départementales et rhônalpines
* tous les intronisés accueillis au sein de la Confrérie en 2013

Il invite chaque participant à prendre connaissance des projets d’action pour l’année 2014 tant en Rhône Alpes qu’en Ardèche. Il souligne combien il est nécessaire que chaque confrère envisage de participer à l’une

ou à l’autre de ces actions afin de maintenir une continuité d’action au long de l’année et de permettre une répartition plus équitable de la charge qui repose trop souvent sur cinq, six personnes.

**Le Président**  évoque les très, très nombreuses connections sur notre site, il relaie la demande du confrère Christian MAZE qui a pris la charge de la gestion du site : Christian demande qu’un deuxième confrère se porte volontaire pour l’aider dans cette gestion qui consiste à recueillir articles et photos concernant nos actions et les mettre sur site. En l’absence, ce sera très aléatoire de continuer à faire fonctionner le site.

**Alain TARDIEU** indique que 2014 sera l’année du vingtième anniversaire de notre Confrérie. Aussi, il serait bienvenu de marquer cet anniversaire en imaginant un profil de fête. Alain fait appel aux propositions de la salle.

**Henri BELLEVILLE**, Grand Argentier, invite les membres à regarder le tableau « Budget 2013 ». Henri énonce et commente, ligne par ligne, les écritures chiffrées. A ce jour, les comptes permettent un solde excédentaire.

L’évolution conséquente du flux financier est liée à l’organisation de la journée du Printemps des Confréries.

Les résultats présentés ont été obtenus grâce à l’octroi d’une subvention de 750€ accordée par la mairie de Privas afin d’absorber le déficit de la manifestation mais également une aide de 800€ accordée par la Chambre d’Agriculture de l’Ardèche pour la frappe de 50 médailles.

**Henri** rappelle la nécessité pour la vie de la Confrérie que chaque confrère s’acquitte régulièrement de sa cotisation qui s’élève à 22 euros.

Les membres sont sollicités afin d’approbation des comptes rendus.

**L’assemblée approuve à l’unanimité les rapports présentés et donne quitus au Grand Argentier pour la poursuite de sa mission.**

**Betty BERTHON**, Adjointe à la communication, à l’organisation des manifestations et des animations, (mairie de PRIVAS), en son nom et au nom d’Yves CHASTAN, Sénateur-Maire, excusé, revient sur le déroulement des Castagnades de Privas et sur la grande manifestation le « Printemps des Confréries » qui a eu lieu le 13 avril 2013 à PRIVAS. Elle exprime l’excellent travail partenarial avec la Confrérie de la Châtaigne d’Ardèche et ce, depuis plusieurs années. **Betty BERTHON** met l’accent sur tout le maillage transgénérationnel que permettent les « Castagnades », souligne que le Jury pour les « Joutes Gastronomiques » travaillant devant la mairie au vu du public a un impact positif qui se mesure également par le grand nombre des votants au « Prix du public »qui a un succès de plus en plus important. L’élue indique également que les « Castagnades » de Privas génère des retombées économiques conséquentes en terme d’hébergement (hôtelier, chambres d’hôtes, camping, gîtes), de restauration, de consommation de produits du terroir, de visites de sites in situ.

**Betty BERTHON** renouvelle en son nom et au nom de la mairie son soutien à la Confrérie.

**Robert ROUX**, Conseiller Général de l’Ardèche, exprime sa satisfaction à voir le dynamisme des actions de la Confrérie. Il rappelle l’action soutenue du PNR pour la reconquête de la châtaigneraie ardéchoise. Il complète son propos en soulignant l’action positivement conjuguée entre le Conseil Général, le CICA, la Chambre d’Agriculture, le Syndicat des producteurs et la Confrérie dans tout ce mouvement départemental d »e soutien et d’interventions au service de la châtaigne d’Ardèche et de son territoire.

Il indique que le Conseil Général accompagne aussi les entreprises agroalimentaires qui s’installent en Ardèche et qui utilisent dans leurs productions la châtaigne et ses dérivés.

et renouvelle sa confiance dans toute cette synergie et félicite la Confrérie de son rôle porté uniquement par du bénévolat.

**Michel TESTON**, Sénateur, intervient sur trois points**:**

* Il constate, à travers les différents rapports d’activités, que la Confrérie de la Châtaigne d’Ardèche assure au long des années un rôle fondamental de plus en plus affirmé dans la promotion de la
* châtaigne d’Ardèche et de son territoire tant dans le cadre départemental que dans le cadre Rhône-alpin et au-delà quelquefois.
* Il félicite tous ceux qui œuvrent à cette promotion et souligne combien l’obtention récente de l’AOP s’inscrit et vient récompenser toute cette synergie transversale et partenariale.
* Il explique à l’assemblée le contenu de la question orale qu’il a posé au Sénat concernant la problématique pour les producteurs et l’éligibilité aux fonds financiers, quant aux carences de production dues à la présence désastreuse du cynips sur le territoire, quant à la nécessité que le cynips demeure classé « nuisible ».

**Michel TESTON** exprime la nécessité à faire face à l’entretien des châtaigneraies afin qu’une fois le cynips combattu, les territoires castanéicoles puissent être opérationnels.

**Michel TESTON** renouvelle son soutien personnel et officiel à l’action de la Confrérie et à la Châtaigne d’Ardèche.

**David LOUPIAC**, Président du CICA, remercie Michel TESTON pour le travail qu’il effectue au service de la filière castanéicole.et de ses besoins. Il remercie également la Confrérie des actions accomplies et que le CICA lui a donné tout à fait naturellement une subvention en 2013.

**David LOUPIAC** évoque différents points **:**

* Il parle d’une nouvelle ligne d’appel à cotisation et espère que la MSA puisse expliquer cette cotisation. En son contenu, sa raison d’être et sa destination.
* Il situe les zones géographiques les plus touchées à ce jour par le cynips : zone de Lamastre, de la Vallée du Doux, de St Agrève comme l’extrémité sud de l’Ardèche.
* Il y aura dès 2014 des carences de production car même si la mise en place du Tory mus est bien en cours, la difficulté sera sur la durée et sur l’étendue.
* Il est absolument nécessaire, comme l’exprimait Michel TESTON, que les producteurs continuent à entretenir leur châtaigneraie pour qu’elles puissent être à nouveau prêtes lorsque le Cynips disparaitra.
* Plusieurs dossiers portés vers le national par rapport à d’autres attaquants des châtaigniers n’ont pas reçu de réponses favorables certainement à cause des problèmes de budget actuels.
* Il annonce que le CICA organisera, courant septembre, certainement une manifestation pour fêter l’obtention de l’AOP.

La parole est donnée aux confrères, **Bernard LAVILLE et Franck JOUFFRE**, afin qu’ils expliquent leur projet **:** l’association du Moulin de Raoul crée en 2013, œuvre pour la mise en place d’un projet pédagogique, Franck en est le secrétaire.

Le Conseil d’Administration s’est réuni en février 2014 et a ciblé deux axes : un pédagogique l’autre scientifique**:**

* volet scientifique **:** créer la première châtaigneraie pilote et pédagogique en France – planter des variétés vivant au sud plus au nord – montrer et enseigner des techniques d’élagage et de greffage.
* volet pédagogique **:** convention passée avec le lycée agricole d’Aubenas – convention en cours de signature avec l’IME de la Bardonne de Pont St Esprit

Il sera nécessaire de construire un bâtiment en châtaignier pour accueillir les participants. Il est envisagé de recevoir des primaires en petits groupes sur différents thèmes et de mettre en place pour les lycéens une semaine où ils chemineront du producteur à la vente en passant par toutes les phases de la filière.

B .LAVILLE et F.JOUFFRE sollicitent l’adhésion de la Confrérie à l’Association **:** **après un vote unanime à main levée, la Confrérie adhèrera à l’association du Moulin de Raoul.**

**François HUGEROT** sollicite la Confrérie afin que quelques confrères puissent participer au vingt cinquième anniversaire de la Confrérie de la Peyroulade de Villefort (Lozère)

Cette manifestation aura lieu le 26 octobre 2014. Les membres de COURRY se proposent pour représenter la Confrérie à cette manifestation ; il sera donc nécessaire de transmettre par l’intermédiaire de Marie Claire PAQUELET quatre tenues et une bannière.

**La Journée de l’Amitié** est évoquée pour choisir son lieu et sa date pour cette année. Après échange, il est proposé que cette journée soit inscrite au 24 août 2014 à BISE. Ce lieu sera confirmé après avoir contacté la mairie de BISE. **Nous retenons la date du 24 août 2014.**

**Gisèle TARDIEU** propose, pour fêter les 20 ans de la Confrérie, une fête protocolaire qui réunirait les acteurs de la filière castanéicole et les élus concernés, journée qui serait en dehors des fêtes « Castagnades ».

**David LOUPIAC** fait réponse en proposant la possibilité de conjuguer la célébration de l’AOP avec les 20 ans de la Confrérie. David en parlera aux personnes concernées.

Après échange dans l’assemblée, il est décidé que Gisèle contactera David en vu d’infirmer ou de confirmer ce projet dans les semaines à venir.

**Alain TARDIEU et Jean DUPLAN** clôturent l’assemblée et invitent chacun à partager le verre de l’amitié accompagné de quelques bons produits du terroir.

 Le Président Le Grand Ecritoire